

Octobre 2018

Maslacq



Maslacq Infos

Bulletin municipal de la commune de Maslacq



Un marché gourmand très réussi

Communications Mairie (p2)

- P2 - RESPECT DU VOISINAGE
- P2 - Bruit
- P2 - Interdiction des brûlages
- P2 - Permanences du secrétariat pendant les Fêtes de fin d'année

Conseil Municipal (p3-6)

- P3 - Informations du Maire au Conseil
- P4 - Plan de formation du personnel
- P4 - Encaissement chèques
- P5 - DM Achat tondeuse étroite
- P5 - DM Achat mitigeur
- P5 - Modification financement accessibilité
- P6 - Questions orales des conseillers

Arrêt sur images (p 7-15)

- P7 - Spectacle école publique
- P7 - Vide grenier « esprit jardin »
- P8 - Fêtes de Maslacq
- P9 - Une belle saison pour l'ESP
- P9 - Tournoi de pétanque nocturne du 13 juillet
- P10 - AG Mémoire du canton de Lagor
- P10 - Voyage du comice agricole
- P11 - Marché gourmand de lous de Bacchus
- P12 - Rentrée des classes école publique
- P13 - Rentrée des classes école Jeanne d'Arc
- P13 - Horaire de la bibliothèque
- P13 - Dix ans des copains du bord
- P14 - Pèlerinage de ND de Muret
- P15 - Reprise de la gym
- P15 - Réfection du réseau d'assainissement
- P15 - Reprise du yoga
- P15 - Reprise du MicroClub

Ça nous concerne (p18-28)

- P19 - Proposition AXA aux administrés
- P19 - Changement d'horaires épicerie
- P20 - CCLD, un site plus moderne
- P20 - Cérémonie du 11 novembre
- P21 - Arnaques
- P22 - Déclaration de ruche
- P22 - Chômage => PLIE du Bassin de Lacq
- P23 - Portage des repas
- P23 - Eau de pluie, puits et forages
- P24 - Inscription listes électorales
- P24 - Surveillons nos compteurs d'eau
- P24 - Repas du chevreuil
- P24 - CCLD Aide aux étudiants
- P25 - Déchetterie (horaire hiver, carte)
- P25 - Calendrier scolaire (site internet)
- P25 - Qualité de l'eau de consommation
- P26 - Téléthon de Maslacq
- P28 - Tri sélectif (rappel)
- P28 - Écogestes

Dossier :

- P16- Marc TREDJEU
- P17 - Irène MAUGOUBER
- P18 - Jean Claude VIGNASSE

Vie associative:

- P29 - Réunion du BIA
- P30 - Activités 2018-2019
- P34 - Agenda 2018-2019

PV en ligne dès le jour de l'affichage
VIE MUNICIPALE
 Conseil Municipal
 PV de séances
<http://www.maslacq.fr>



Respect du voisinage

Malgré de nombreux rappels, les prescriptions concernant le respect du voisinage ne sont toujours pas respectées et les plaintes sont nombreuses.

Bruit

Bruits émis sur les lieux publics ou accessibles au public.

Sur la voie publique, sont interdits les bruits gênants par leur intensité ou leur durée. Des dérogations peuvent être accordées lors de manifestations.

Bruit émis dans les propriétés privées.



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (Perceuses, raboteuses, scies mécaniques, tondeuses à gazon, tronçonneuses...) ne peuvent être effectués qu'après avoir pris les mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, le risque de gêne du voisinage ne peut pas être écarté, ces travaux ne devront être exécutés que :

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| ✓ Les jours ouvrables | de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 |
| ✓ Les samedis | de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 |
| ✓ Les dimanches et jours fériés | de 10h00 à 12h00. |



Bruit des animaux.

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée..



Interdiction des brûlages

Le Règlement Sanitaire Départemental des Pyrénées Atlantiques interdit le brûlage des déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse, les épluchures
- Les feuilles mortes, les résidus d'élagage et de débroussaillage
- Les résidus de taille de haies et arbustes



Les déchets verts

- Peuvent être transformés en compost
- Sont acceptés en déchetterie

En complément, des collectes à domicile sont organisées le premier mercredi de chaque mois, sur appel exclusivement. Pour en bénéficier, il est obligatoire de s'inscrire auprès du [Service déchets](#) au ☎ 05 59 60 95 42

🎁 Permanences au secrétariat pendant les Fêtes de fin d'année

**BON NOËL
et
BONNE FIN D'ANNÉE
À TOUS**

- ✓ **Lundi 24 décembre de 9h00 à 12h00**
- ✓ **Judi 27 décembre de 9h00 à 12h00**
- ✓ **Lundi 31 décembre de 9h00 à 12h00**
- ✓ **Judi 3 janvier de 9h00 à 12h00**

**Réouverture aux heures
habituelles
le lundi 7 janvier**

En cas d'urgence : Monsieur le Maire et ses Adjoints se tiennent à votre disposition si besoin

Merci de les contacter au préalable par téléphone

Georges TROUILHET

☎ 05 59 67 60 04

Christian COUTURIER

☎ 06 85 96 84 26

Jean NAULÉ

☎ 05 59 67 63 01



Maslacq Infos

Directeur de la publication : le Maire de Maslacq

☎ 05 59 67 60 79

☎ 05 59 67 31 82

🌐 www.maslacq.fr

✉ mairie.maslacq@wanadoo.fr





Informations du Maire au Conseil (03/08/2018)

Virement de crédit Tracteur tondeuse



Monsieur le Maire rend compte de sa décision prise par délégation du Conseil Municipal d'effectuer un virement dans le cadre du changement de tracteur tondeuse de façon à payer rapidement le fournisseur sans avoir à réunir le Conseil Municipal.

Ce virement de crédits à été rendu nécessaire car la reprise de l'ancien tracteur (4 560 € TTC) était déduite du montant de la facture. Il fallait toutefois comptabiliser cette reprise en recette et acquitter la facture sans celle-ci pour pouvoir procéder à la sortie d'inventaire de l'ancien équipement par des écritures comptables d'ordre. Cette opération n'engendre aucune dépense supplémentaire. Au lieu de payer les 13 680 € prévus au Budget, il a été payé 18 240 € et 4 560 € ont été enregistrés en recette.

Droits de préemption non exercés



Monsieur le Maire fait mention au Conseil Municipal des ventes intervenues sur notre territoire, sur lesquelles il n'a pas exercé le droit de préemption de la commune.

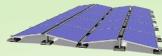
◆ Vente Lopez & Dias / Guede

◆ Vente Deprez & Forget / Bozec

◆ Vente Simonig / Dubois

◆ Vente Hounieu / Languet

Projet de photovoltaïque sur la commune



Monsieur le Maire prévient le Conseil Municipal que la société Urbasolar souhaiterait pouvoir mettre en œuvre un projet de centrale photovoltaïque important sur le terrain de l'ancienne gravière au lieu dit Hayet.

- ◆ Les responsables sont prêts à venir présenter leur projet au Conseil Municipal et souhaiteraient qu'une modification du Plan Local d'Urbanisme rende sa réalisation possible. Robert LANGLA suggère que pour prendre une décision, nous nous tournions vers la cellule conseil du Syndicat D'Énergie des Pyrénées Atlantiques après avoir honoré notre cotisation.

Travaux de plâtrerie école



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la pose d'une cloison dans la salle de Direction s'avère nécessaire pour résoudre les problèmes d'humidité.

- ◆ Un devis de 1 502,75 € de plâtrerie a été établi à cet effet par Jean Caruesco de Maslacq.

Forfait entretien toiture cantine



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la noue de la toiture de la cantine se trouve régulièrement encombrée par des débris végétaux qui déclenchent des débordements.

- ◆ Pour éviter ces désagréments, le charpentier qui a construit la charpente de la cantine nous propose un forfait bisannuel d'entretien de 310,80 € TC.
- ◆ Les Conseillers Municipaux présents se déclarent favorables à cet entretien.



Plan de formation du Béarn des Gaves (03/08/2018)



□ Un plan de formation obligatoire

Monsieur le Maire rappelle que la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale impose aux collectivités locales d'établir pour leurs agents un plan de formation annuel ou pluriannuel. Cette obligation a été réaffirmée par la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale.

□ Des charges mutualisées

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont conduit un projet d'accompagnement à la rédaction d'un plan de formation mutualisé sur le territoire Béarn des Gaves du Département des Pyrénées-Atlantiques.

À l'issue de cet accompagnement, les collectivités du territoire ont décidé de pérenniser cet outil.

Ce projet permettra notamment au CNFPT d'organiser des formations sur le territoire concerné.

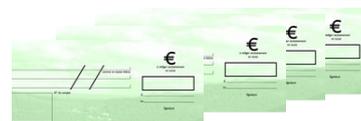
Invité à se prononcer sur l'adoption du plan de formation mutualisé du Béarn des Gaves,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, après avis du Comité Technique Intercommunal émis en dernier lieu le 24 avril 2017 adopte le plan de formation mutualisé.

Jacqueline MINJOU suggère que l'on interroge les employés communaux pour connaître leurs souhaits, il lui est répondu que certains ont déjà manifesté la volonté de participer à certaines formations

Vote : Unanimité

Encaissement de quatre chèques AXA (03/08/2018)



□ Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'arrivée de quatre chèques en Mairie en provenance de l'assureur de la Commune.

- Les deux premiers correspondent au remboursement des chauffages de la bibliothèque remplacé à cause d'une surtension électrique due à un orage.

◇ Un chèque d'indemnité immédiate de 459.06 €

◇ Un chèque d'indemnité différée de 153.02 €

- Le troisième correspond au remboursement de l'armoire réfrigérée de l'école ayant également dû être remplacée pour cause similaire.

◇ Son montant s'élève à 374.11 €

- Le quatrième concerne le règlement de la différence de tarification suite à la modification du contrat matériel agricole (changement tracteur tondeuse)

◇ Pour un montant de 10.02 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : Autorise le Maire à procéder à ces encaissements .

Vote : Unanimité





Décision modificative N°1 : Achat tondeuse (03/08/2018)



☐ Tondeuse étroite pour le cimetière

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'achat d'une tondeuse est rendu nécessaire suite à l'abandon de l'entretien des cimetières par la Communauté de Communes et sa restitution au bloc communal.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer en faveur de cet achat et à entériner la décision modificative permettant celui-ci, pour un montant de 345 €.

Vote : Unanimité

Décision modificative N°2 : Achat mitigeur (03/08/2018)



☐ Mitigeur douchette pour prolonger la vie du nouveau lave vaisselle

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de prolonger la durée de vie du nouveau lave-vaisselle de la salle socio-culturelle, il serait opportun d'équiper l'évier d'un mitigeur douchette qui permettrait de rincer les plats avant leur passage en machine.

- ◆ Le Conseil Municipal est invité à se prononcer en faveur de cet achat pour un montant de 379 € et à entériner la décision modificative permettant celui-ci.

Michel GRIGT indique qu'il a rédigé une notice d'utilisation de la nouvelle machine pour faciliter son emploi par les utilisateurs.

Vote : Unanimité

Ménat-Accessibilité

Plan de financement modificatif (03/08/2018)



☐ Nécessité de revoir le plan de financement les subventions n'ayant pas été obtenues

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la non obtention des subventions qui avaient été demandées pour la mise en accessibilité et la réhabilitation de la totalité du complexe Ménat (Département et Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), il est nécessaire d'établir un nouveau plan de financement pour permettre au projet d'aboutir.

Un premier plan de financement prévisionnel avait été établi le 26/09/2017 concernant le complexe Ménat sur la base d'un estimatif d'architecte de 427 100 €/HT, sollicitant la DETR, le Fonds de Concours de la CCLO et candidatant à l'appel à projets « centralités » du Département.

Suite à la modification du montant estimé à 355 216,50 €/HT au stade de l'avant-projet sommaire un plan de financement modificatif avait été voté le 26 janvier 2018 appelant les mêmes financeurs

Les demandes n'ayant malheureusement pas été retenues auprès du Département et de la Préfecture, il est proposé aujourd'hui au Conseil Municipal, d'établir un nouveau plan, avec de nouveaux financements.

M. le Maire informe le Conseil que le projet pourrait être financé suivant deux axes complémentaires :

- ✓ L'un englobant la totalité de l'accessibilité des bâtiments communaux et appelant le Fonds de Concours de la CCLO, (partie sportive de Ménat comprise).
- ✓ L'autre concernant l'assiette sportive du complexe Ménat uniquement, comprenant la partie trinquet et les sanitaires extérieurs utiles aux pèlerins de saint Jacques qui appellerait des subventions du Département au titre des bâtiments et du Centre National du Sport par le biais de la Préfecture



Ménat-Accessibilité Plan de financement modificatif (suite)

DÉPENSES	MONTANT HT	RESSOURCES	MONTANT	%
Travaux	330 755 €	Département (Bâtiments sportifs) Centre National du sport	51 574.60 € 51 574.60 €	13,33 % 13,33 %
Honoraires architecte	29 758 €	<i>Sous Total Sport</i>	103 149.20 €	26,60 %
Géomètre, bureau de contrôle, coordinateur SP	9 700 €	Fonds de concours de la CCLO	141 786.90 €	36,67 %
Frais divers	7 500 €	Autofinancement	141 786,90 €	36,67 %
Imprévus 3%	9 000 €			
TOTAUX	386 723 €		386 723,00 €	100,00 %

Michel GRIGT soulève la question de la mise en accessibilité des allées du cimetière dans le projet actuel, et de l'absolue nécessité de les réaliser quand même.

Jean NAULÉ lui explique que le montant estimé initialement pour celles-ci était trop élevé. Le marché pour la mise en accessibilité des bâtiments déjà signé, ne comprenait pas les allées et son coût ne peut pas augmenter de plus de 10% par rapport au montant prévu. Il n'est pas possible de les ajouter au projet actuellement en cours.

Il est proposé de procéder à une étude afin de monter un dossier sur le budget 2018 qui pourra être examiné conjointement avec la réfection du chauffage de l'église.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré

- Approuve le projet tel qu'il lui a été présenté, ainsi que son plan de financement ;
- Sollicite auprès du département la subvention prévue dans le cadre du Règlement de Soutien Financier aux Communes, dans la catégorie bâtiments publics ;
- Sollicite une subvention auprès du Centre National du Sport ;
- Sollicite une révision de la subvention initialement demandée auprès de la Communauté de Communes au titre du fonds de concours ;
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches en vue d'obtenir ces diverses subventions.

Vote : Unanimité

Questions orales des conseillers

Jacqueline MINJOU 03/08/2018



• Portage des repas.

Jacqueline MINJOU intervient pour rappeler que du fait de la dissolution du Syndicat de LAGOR au 01/01/2019, il n'assurera plus la charge du portage des repas du CCAS de Mourenx. Ce sont les communes qui devraient reprendre la compétence. Le coût estimé devrait très peu évoluer et de ce fait on devrait proposer au Conseil de signer une convention avec le CCAS de Mourenx. Avec le nombre de repas livré à l'heure actuelle, le coût pour la commune serait de 3285,60 €.

Lors de la prochaine réunion du CM, nous devons fixer le montant de la participation de la Commune pour nous permettre d'informer le CCAS de Mourenx de notre adhésion à ce service à compter du 1er janvier 2019. Il nous faudra aussi décider si c'est la commune ou le CCAS qui prend en charge la participation.

• Inondations.

Jacqueline Minjou s'interroge quant aux inondations du 13 juin., existe-t-il une marge de manœuvre pour éviter que ce type d'événement ne se reproduise ? Jean NAULÉ répond qu'il a contacté la Communauté de Communes afin d'essayer de trouver un exutoire.



Jean NAULÉ 03/08/2018

• Signalements auprès des services de la CCLO

Jean Naulé informe le Conseil qu'il a fait de nombreux signalements auprès des services de la Communauté de Communes afin que ceux-ci interviennent sur des dégradations de voirie.





Succès du spectacle de l'école publique (29-06)

Cette année, l'école publique a innové en présentant un spectacle à la salle Francis Planté. Ce soir là, la salle était comble pour venir applaudir et encourager les petits comédiens.

"Les saynètes des animaux", "le conte de la moufle" etc.. interprétés par les élèves de la maternelle, ont séduit le public. L'émotion a envahi le cœur de certains petits acteurs, mais les rares moments de trac et d'hésitations ont été vite surmontés grâce au réconfort de leur maîtresse qui a su trouver les mots pour les remettre en scène.

La seconde partie du spectacle, « il était une fois l'école », était assurée d'une manière remarquable par les élèves du CP/CE1. Le spectateur essaie de mesurer à ce moment-là le travail fait en amont pour obtenir un tel résultat.

C'est par la comédie musicale « La sorcière du placard aux balais » que s'est clôturée cette présentation dont les rôles étaient tenus par les élèves du cycle 3. Les spectateurs ont découvert par la même occasion le talent de M. TEIXEIRA, qui assurait l'accompagnement musical au piano. Tous les ingrédients étaient réunis pour avoir la garantie d'un succès total puisqu'ils ont su capter l'attention de tous et nous imprégner de leur histoire.

A la fin du spectacle, M. TEIXEIRA a remercié les parents d'élèves et toutes les personnes qui se sont investies dans la préparation de cette fête.

Les élèves de CM2 qui partent en 6^{ème} à la prochaine rentrée se sont vus attribuer un diplôme de fin d'études élémentaires, avec le chapeau qui va avec...!! Ils ont reçu également le livre des fables de La Fontaine.

Amateurs de comédies musicales, réjouissez-vous, la relève est assurée : Un vivier de comédiens en herbe existe à Maslacq !!



A la fin du spectacle, tous les enfants étaient réunis pour interpréter "La Scène" sous les applaudissements d'un public enthousiaste qui se souviendra longtemps de ce moment inoubliable.



Vide grenier « Esprit jardin » (01-07)

L'allée des tilleuls bien ombragée, accueillait les nombreux exposants de part et d'autre de la rue, avec des étalages divers et colorés à souhait. Cette année, un nouveau stand tenu par l'association "Les amis de Vincent", vendait ses produits au profit des enfants handicapés. Une diversité d'articles accrochait le regard des nombreux visiteurs et la rue s'est animée autour de ce marché d'un jour, jusqu'à dix huit heures.



Chacun a emporté pour la consommer à l'ombre sa barquette de restauration rapide achetée à la petite épicerie (diverses viandes cuites à la plancha, accompagnées d'excellentes frites, sandwiches, etc...) c'est donc dans une ambiance champêtre que s'est déroulée la manifestation !



Fêtes de Maslacq (06-2018)



Des Fêtes en toute simplicité et convivialité

Cette année le Comité s'est vu accueillir de nouveaux membres, jeunes, motivés et pleins de bonnes idées.

Ensemble nous avons mis en place un programme pour que les Maslaquais(e)s se retrouvent autour d'un moment de convivialité et d'échange : (repas du samedi soir, pique nique et jeux de plein air le dimanche suivi du feu d'artifice), malgré l'enthousiasme du Comité rajeuni nous n'avons pu revenir à une participation comparable à celle des Fêtes d'antan mais cela n'a pas entaché la motivation de nos jeunes recrues qui vont redoubler d'effort pour les Fêtes patronales de 2019 et vous réservent de belles surprises.

Le Comité par ailleurs organise un loto le **24 novembre 2018 à 20h** à la salle socio-culturelle avec de nombreux lots à gagner, il compte sur vous pour leur montrer que les maslaquais(e)s ont la niaque !



Concours de pétanque semi-nocturne

Ce concours a été un grand succès dont se félicitent les dirigeants de l'association, avec l'inscription d'une quarantaine de doublettes réunies dans une très bonne ambiance.

Tournois de pêche



Dns le cadre des Fêtes de Maslacq, les Copains du bord ont organisé le samedi leur traditionnel concours de pêche à la truite au lac de la Plaine.

Plus de 60 pêcheurs (adultes et enfants confondus) ont rivalisé d'adresse pour essayer de capturer les 60 kg de truites, en provenance de la pisciculture Peillen de Licq -Athery, lâchés le matin du concours dans le lac.

Les bénévoles avaient au préalable, nettoyé les berges du lac, pour le plus grand plaisir des pêcheurs.

Les responsables de l'association les Copains du bord se sont félicités de la tenue de ce concours 2018.



Les pêcheurs récompensés lors du concours de pêche des Fêtes



une saison pleine de promesses

Après une saison pleine de réussite, la nouvelle saison s'annonce belle pour l'ÉSP.



Lors de la dernière Assemblée Générale, le bilan était très satisfaisant pour Benoît RAFFIER, Président. Tous les objectifs fixés ont été atteints.

- ◆ Record de licenciés (260 licences).
- ◆ Équipe première maintenue en Départementale 2.
- ◆ Label récompensant le sérieux des groupes de jeunes au sein du groupement avec Castétis-Gouze
- ◆ Les 73 joueuses de la section féminine, ont obtenu le label argent de la Fédération française de foot au niveau départemental.
- ◆ Comptes équilibrés malgré le tarif des licences (30 € pour les jeunes et 60 € pour les adultes)

Le Bureau (20 membres depuis l'AG) a continué à travailler cet été, ne se satisfaisant pas d'une situation déjà très belle.

- ◆ Plus de 20 joueurs seniors sont arrivés, et, malgré les vacances, Jean-Philippe ROSSI, reconduit au poste de coach, a accueilli près de 30 joueurs lors du premier entraînement le 2 août.

Devant ce prévisionnel, le Bureau a décidé d'engager cette saison

- ◆ Deux équipes à onze et deux équipes à sept en championnat de foot loisir, seniors et vétérans.

Côté féminin : La nouveauté est la création d'une équipe senior (toutes les catégories seront ainsi représentées). Les filles pourront ainsi arriver au club dès cinq ans et jouer dans des équipes 100 % féminines jusqu'en senior !

Les garçons et les filles peuvent rejoindre le club dès cinq ans. Plus de renseignements :

- ◆ Auprès du président Benoît RAFFIER au 07 80 38 52 60
- ◆ Où du secrétaire Hervé LATRUBESSE au 06 86 60 48 16.



Tournoi nocturne de pétanque (13-07-2018)

Ce rendez-vous annuel dans la nuit du 13 au 14 juillet, rassemble bon nombre de participants (Malgré les nombreux tournois se déroulant le même jour dans les villages voisins, vingt quatre équipes étaient inscrites venues essentiellement des villages environnants, le regret (récurrent) formulé par les membres de l'association : est la trop faible participation des maslacquais !

L'ambiance a été, comme d'habitude, très conviviale tout au long de cette soirée qui s'est terminée après la remise des prix, tard dans la nuit par une collation.

Archives 2017

JC Vignasse



Le Président et les administrateurs de " La Boule Maslacquaise " remercient tous les joueurs, ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce tournoi.





Mémoire du canton de Lagor et des vallées (01/07/2018)



© Marlène Constantin

Plus de 80 personnes ont participé à l'Assemblée Générale de Mémoire du Canton de Lagor et des Vallées (MCLV) dans la salle de la Mairie de Lacq.

Le Président, Jean OUERDANE, a ouvert la réunion en dressant un bilan moral des mois précédents marqués par la disparition de trois de ses membres dont Maurice RATHIER ancien trésorier et membre fondateur de l'association.

André ARRIAU a ensuite confirmé la bonne santé de l'association (forte de 200 membres actifs) en présentant le rapport d'activités.

En début d'année, l'association a aménagé dans son nouveau local, dans l'ancien presbytère mis à sa disposition par la municipalité de Loubieng. Elle a aussi démarré un atelier de paléographie qui permet de transcrire des actes notariés très anciens et d'enrichir ainsi les connaissances sur la vie de nos aïeux.

André ARRIAU a complimenté « le travail de fourmis de ces passionnés en généalogie ».

- ◆ Les relevés de l'état civil et des actes paroissiaux des villages de l'ancien canton de Lagor sont pratiquement achevés et ceux de nombreux villages avoisinants sont en cours. »
- ◆ L'association s'est aussi félicitée du succès du site internet qui permet d'accéder à ses bases de données sur les émigrés, les actes notariés, les actes d'état civil et les registres paroissiaux.

Le bilan financier et le budget 2018 ont été présentés par le trésorier Jean François BARTHET et approuvés par l'Assemblée.

Puis Pierre TAUZIA a présenté un montage vidéo sur la photographie pendant la guerre de 1914-1918 agrémenté de commentaires très pointus de son auteur qui ont fortement impressionné l'assistance.

La soirée s'est achevée par un pot de l'amitié offert par la municipalité de Lacq avant que 40 participants ne se retrouvent pour un repas au Cheval Blanc.

Voyage du comice agricole (01/08/2018)

Plus de cent cinquante personnes ont participé au voyage annuel du Comice agricole de l'ex-canton de Lagor.

La journée a commencé par un rassemblement à la salle des fêtes de Noguères autour d'un casse-croûte.

Les cars ont ensuite pris la direction de Fichous

Les participants ont visité la bergerie fromagerie de la famille CASASSUS qui produit du fromage de brebis des Pyrénées sur son exploitation. On leur a expliqué toutes les étapes de la production et de la fabrication jusqu'à la vente.

Après une dégustation ils ont pris le chemin du musée des vieux métiers et du matériel agricole ancien, abrité sous un hangar dans une vieille ferme coquette. Ce musée regroupe cent cinquante outils agricoles anciens, témoins de la mécanisation agricole du XX^e siècle. C'est ensuite devant des assiettes bien remplies qu'ils ont apprécié le repas animé par René CASENAVE et Michel LAUANEY.





Marché gourmand (09-2018)

Lous de Bacchus, comme l'an dernier a profité de la fête de la gastronomie (maintenant sous le label « Goût de France ») pour promouvoir les richesses culinaires et gustatives de la région lors de son marché gourmand au stade.

- Laurent ARRIAU et ses collègues de la Bacchusienne peuvent être satisfaits de leur 4^{ème} édition du Marché Gourmand qui a eu lieu à Maslacq le 23 septembre .
- Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette journée soit une réussite :
 - ✓ Le soleil qui était au rendez-vous,
 - ✓ Une fréquentation optimale,
 - ✓ L'excellente qualité des repas,
 - ✓ Une parfaite maîtrise des files d'attente,
 - ✓ Une grande variété de camelots.
 Producteurs de miel, pains variés, savons artisanaux, fromages, vins et liqueurs diverses, primeurs, etc..
- Les spectateurs des trois matchs de foot qui se sont déroulés tout au long de la journée sur le stade ont pu profiter de cette sympathique animation et déambuler devant les stands, à la buvette, et surtout à l'ombre des grands arbres à la recherche d'un peu de fraîcheur.



Animation musicale :

L'animation musicale assurée par les «Nevermind d'Orthez» a été très appréciée, l'intensité des applaudissements était à la hauteur de la qualité de leur prestation.



Remerciements de « la Bacchusienne » !

Laurent ARRIAU remercie les bénévoles grâce à qui cette journée s'est bien déroulée et les producteurs qui sont venus nombreux tenir un stand à l'invitation de l'association.





École publique



La rentrée s'est bien passée. Nous avons accueilli 61 élèves cette année, chiffres en baisse par rapport à l'an passé. Nous avons manqué de peu la fermeture d'une classe. Nous rappelons aux familles que nous accueillons, sous conditions, les élèves dès l'âge de deux ans.

Madame LATRUBESSE accueille deux nouveaux élèves cette année qui font leur première rentrée. Deux autres élèves devraient arriver en cours d'année.

L'équipe enseignante reste inchangée

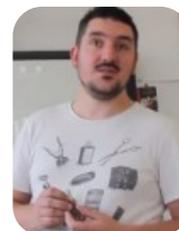
Effectifs par classe :



◆ Sabine LATRUBESSE
maternelle
18 élèves.



◆ Sophie CHAILLET
CP/CE1/CE2
21 élèves



◆ Florian TEIXEIRA
CE2/CM1/CM2
22 élèves

Semaine de quatre jours

Parmi les nouveautés de cette année : Nous sommes revenus à la semaine de quatre jours après validation de l'Inspecteur d'Académie. Cette décision faisait suite aux résultats d'une consultation des parents qui avait eu lieu l'an passé ainsi qu'un vote en Conseil d'École.

- ◆ Il n'y a donc plus école le mercredi matin ni d'Activités Périscolaires.
- ◆ Les horaires scolaires sont stabilisés comme suit : 8h30/11h30 et 13h30/16h30 tous les jours.

Investissements

- ◆ Durant l'été, la classe de M. TEIXEIRA a bénéficié de travaux : Un mur a été entièrement refait pour résoudre des problèmes d'humidité.
- ◆ Cette classe est désormais équipée d'un nouveau tableau numérique et tactile remplaçant l'ancien qui devenait inutilisable.

Projets pédagogiques,

- ◆ Tout n'est pas encore totalement finalisé.
- ◆ Les deux classes élémentaires participeront (sous réserve de places disponibles et de moyens financiers) au projet École et Cinéma. Les élèves visionneront trois films dans l'année au cinéma d'Orthez, une exploitation pédagogique sera ensuite menée en classe après chaque séance.

Parents d'élèves,

- ◆ L'Association des Parents d'élèves, présidée par Monsieur Benoît LAU-BEGUÉ est toujours active cette année. Les parents souhaitant s'investir dans l'association sont les bienvenus et peuvent s'adresser directement à lui au 06 81 68 78 18 pour plus de renseignements.





École Jeanne d'Arc

La rentrée a été marquée par la nomination d'une nouvelle Directrice, Madame Patricia OLHASQUE en remplacement de Monsieur Nicolas BISCAY
Une trentaine d'élèves et leurs parents se sont retrouvés allée des tilleuls le matin du 3 septembre

L'école a bien repris et voici les élèves déjà au travail !
(Cf photos des 2 classes)

- Six nouveaux découvraient leur école
- Légère augmentation de l'effectif (+3)



Des idées de projets pédagogiques.

Mais c'est la réunion des parents d'élèves qui permettra de les finaliser



Bibliothèque Municipale

Les livres sont renouvelés régulièrement.

Vous pouvez réserver les plus récents par internet sur www.pole-lecture.com,

Nouveaux horaires :

	Mardi	Vendredi
de	16h30	16h30
à	18h30	18h00

Ils seront déposés à la bibliothèque par une navette chaque semaine

Votre carte vous donne de plus accès gratuit à des milliers de formations gratuites en ligne sur Windows, Linux, Google, la bureautique, la comptabilité, la photographie, certaines applications etc...



L'équipe de la bibliothèque attend votre visite dans son local au foyer Ménat où elle sera très heureuse de vous accueillir.
En attendant, Bonne lecture à tous.

Les copains du Bord ont fêté leur 10 ans

L'équipe des Copains du Bord remercie tous les participants et les bénévoles venus fêter les 10 ans de l'association de pêche sur le site du lac de la plaine.
La relève est bel et bien assurée, puisque le plus jeune pêcheur a pris la plus belle truite.





Notre Dame de Muret : Pèlerinage au sanctuaire rénové

Notre Dame de Muret est un sanctuaire dédié à la vierge qui a eu une très grande notoriété au moyen-âge. Situé sur les coteaux avant Lagor, sur le territoire de Lendresse (Commune de MONT - Arance - Gouze - Lendresse). Le monument commémoratif en l'honneur de Notre Dame de Muret a été érigé en 1936, acheté par l'abbé Jean Damien COSSOU, curé de Maslacq en 1937, il l'a ensuite cédé en 1950 à la Société d'éducation populaire de Maslacq gestionnaire de la paroisse.



Les orages annoncés ne sont pas venus perturber le pèlerinage annuel sur le site de Notre Dame de Muret et donc à 18h30, le 08 septembre, fête de la Nativité de la Vierge Marie, l'Abbé LAHON a célébré l'office religieux.

Après avoir remercié Monsieur le Maire de Viellenave de Navarrenx pour le don de l'autel et sa présence à la cérémonie, remercié l'entreprise Adélino MARTIN-MARQUES pour l'installation et la mise en place gratuite de l'autel sur le site, et les bénévoles d'avoir repeint l'édifice, et le village de Mont pour l'entretien du sanctuaire et enfin excusé Le Maire de Maslacq qui ne pouvait être présent, Monsieur le Curé a dit la messe devant une assemblée recueillie pour la circonstance.



Provenance du nouvel autel de pierre

- ◆ Monsieur Jean-Pierre BRISSET (Bidache), contacté pour savoir s'il pouvait apporter quelques renseignements sur l'autel nouvellement mis en place, n'a pas mis plus de vingt-quatre heures pour trouver la provenance de l'autel en pierre et comment le Sanctuaire de Muret en avait hérité.
Tout commence avec l'Abbé Arnaud COURTELARRE qui fonde en 1944 le Centre de rééducation de Cambo, destiné aux tuberculeux. Il offre, ainsi, aux jeunes qui sortent du sanatorium, une formation de relieur, cordonnier, comptable, couturier, etc... En achetant un domaine construit en 1923, appelé « La Bergerie », il arrive à concrétiser ses projets et le baptise « Arditeya ». En septembre 1971, l'Abbé inaugure un nouveau pavillon réservé aux prêtres, et équipé d'une chapelle dédiée à Saint Joseph. Il décédera le 02 janvier 1994 et sera enterré à « Arditeya » sous l'autel de la célèbre 'Chapelle aux icônes'.
En 1993, les prêtres sont transférés dans un nouveau pavillon COURTELARRE qui porte son nom.
- ◆ Occasionnellement, c'est dans la chapelle Saint Joseph que les prêtres âgés, handicapés ou malades, célèbrent l'eucharistie. Cette dernière est équipée, depuis 1971, de l'autel de pierre dont il est question et cet autel ne correspond plus aux besoins des prêtres vieillissants ou handicapés et il faut trouver un autel plus mobile permettant aux prêtres sur fauteuils roulants de dire la messe. Il y a donc de fortes chances que l'Abbé Jean-Louis PECOÏTZ, prêtre à Maslacq et qui avait dû quitter notre paroisse précipitamment, suite à une hémiplegie, pour être soigné à « Arditeya », ait, lui aussi, célébré l'eucharistie sur l'autel.
- ◆ L'abbé DUNATE, alors prêtre de Navarrenx, entend parler de cet autel et avec l'aide de ses neveux, dont l'un est le Directeur du Centre « Arditeya », le récupère en 2012 et l'apporte à Viellenave de Navarrenx, avec l'intention de le placer dans son église. Mais l'autel s'avère trop volumineux pour y être installé. Ne sachant qu'en faire, après concertations entre prêtres du diocèse, l'Abbé Bertrand LABORDE, prêtre de notre paroisse Saint Jean-Baptiste des Rivières, à ce moment là, soumet l'idée de placer l'autel au sanctuaire de Notre Dame de Muret, où désormais, chacun peut admirer cette belle pierre ciselée en son bord, avec une croix basque qui caractérise bien sa provenance.





Reprise de la gymnastique

Les séances de gym ont repris, elles ont lieu :

- ◆ Le lundi de 9h30 à 10h30
- ◆ Le mercredi de 19h00 à 21h00
à la salle socioculturelle de Maslacq.

Pour tous renseignements contacter le

📞 06 21 11 14 13 ou le 📞 06 79 31 16 52.



- ◆ Le lundi la gym est plus douce.
- ◆ Le mercredi vous avez la possibilité de débiter la séance à 19h00 ou à 20h00.

L'association accueillera avec plaisir tous ceux qui sont intéressés.



Réfection du réseau d'assainissement

La rue La Carrère a été fermée du 5 au 7 septembre pour permettre le renouvellement du réseau d'assainissement sur la Départementale N° 9.



Reprise du yoga

L'activité Yoga a repris le 5 septembre

Elle a lieu le **mercredi** salle du rez de chaussée au foyer Ménat (entre poste et mairie) **entre 17 h15 et 18 h45**

Renseignements auprès de Silvina au 📞 06 74 82 75 98



Reprise du MicroClub

Le MicroClub a tenu son AG le 23 octobre
Pour 2018/19, 2 séances par semaine ont été programmées à partir du 8 novembre au 1° étage de Ménat

- ◆ Le vendredi soir **entre 19 h00 et 21 h00**
Photo & Bureautique (Windows, Word, Excel)
- ◆ Le jeudi matin **entre 9 h00 et 11 h00**
Utilisation d'un ordinateur pour consulter et communiquer

Les personnes intéressées peuvent se présenter à une séance ou appeler le 📞 06 74 37 92 94





Marc TREDJEU »



Marc TREDJEU né le 27 avril 1927 a été Maire de MASLACQ pendant deux mandats (de 1977 à 1989)

- ◆ Il est décédé en juin dernier à 91 ans.
- ◆ Il a été à l'origine de l'expérience d'un des premiers supermarchés de Pau monté par une association de commerçants (à l'emplacement de l'actuel Carrefour)
- ◆ Il a longtemps tenu une supérette à Orthez
- ◆ Une fois à la retraite, il a créé une épicerie au cœur du village plusieurs années pour ne pas laisser Maslacq sans épicerie
- ◆ Ses mandats se sont tenus pendant une période où la population du village était majoritairement encore d'origine très rurale.
- ◆ Il a été plusieurs années conseiller municipal de Messieurs Charles DARRICAU et Louis LANUSSE CAZALÉ
- ◆ Il a vécu des périodes « clés » de la vie du village avec
 - ◇ La fusion éphémère de Maslacq avec Loubieng et Castetner montée par son prédécesseur
 - ◇ L'abandon du château par la Sté Nationale des Pétroles d'Aquitaine et son rachat par la commune
 - ◇ La création des premiers lotissements
- ◆ Il était très apprécié du club de Bridge d'Orthez Sarpourenx où il jouait chaque semaine

Les faits marquants à son actif :

- ✓ L'aménagement du fronton
- ✓ La création d'un bulletin municipal (multiplié par stencil)
- ✓ La construction du complexe Ménat (Foyer culturel et équipement sportif)
- ✓ La création d'une décharge contrôlée au pied du coteau de Castetner
- ✓ La participation à l'électrification rurale
- ✓ La réalisation du réseau pluvial
- ✓ La mise en place de points d'eau pour les pompiers
- ✓ La réfection de la rue principale
- ✓ L'aménagement du Géü
- ✓ La construction d'abribus
- ✓ L'instauration d'une cantine scolaire
- ✓ La participation au remembrement
- ✓ L'adhésion au réseau d'assainissement
- ✓ Le ramassage des ordures ménagères (À l'époque par un agriculteur)
- ✓ La mise en œuvre de grosses réparations à l'école
- ✓ La création d'un court de tennis
- ✓ Le premier réaménagement de la Mairie
- ✓ L'achat du château, avec pour objectif de réaliser une maison de retraite. Le projet n'a malheureusement pas pu se concrétiser
- ✓ L'achat du parc et du stade
- ✓ L'élaboration du premier Plan d'Occupation des Sols
- ✓ Le positionnement des premiers conteneurs à verre
- ✓ Il est à l'origine de la création de l'école de musique avec comme objectif de réunir tous les enfants



Il s'est trouvé contraint de faire face à plusieurs mouvements de grogne

- ✓ Le rejet par la population d'un projet de dépôt d'ordures ménagères du District de la zone de Lacq sur Maslacq qui a finalement permis d'aboutir à la construction d'une usine d'incinération.
- ✓ Le mécontentement des riverains de l'aérodrome lié au manque de discipline de certains pilotes





Irène MAUGOUBER

Article rédigé à partir des témoignages de l'un de ses fils Patrick et de deux employées qui ont travaillé de longues années à ses côtés : Juliette et Sylvana, (embauchées respectivement en 1972 et en 1979). Au décès de Georgette MAUGOUBER, c'est Joseph, son fils, qui avec l'assistance de sa femme Irène, géra cet Hôtel Restaurant renommé, connu dans toute la France, et dans certains pays européens grâce à l'entreprise de transports qu'il gérait également jusqu'à ce qu'il transmette ses activités à ses enfants Marie-Christine, Patrick et Christophe.

Juliette et Sylvana ont gardé le souvenir d'une patronne élégante, exigeante et attachante avec qui elles ont été heureuses de travailler. Elles se sont volontiers prêtées au jeu d'être tour à tour, son chauffeur, sa dame de compagnie, et même, parfois... son esthéticienne !!



Joseph et Irène MAUGOUBER fêtant 60 ans de mariage

Irène MAUGOUBER née FILLASTRE le 17 janvier 1930

♦ Pendant toute une vie de labeur, elle a été la cheville ouvrière de l'hôtel MAUGOUBER.

✓ **Réception de la clientèle**

Quand ils se présentaient à l'hôtel restaurant, c'est Irène qui recevait les clients avec bienveillance et toujours le sourire. Mince et élégante, elle exigeait de ses employées une tenue impeccable.

✓ **Cuisine**

Elle aimait faire la cuisine et certains matins, il lui arrivait d'être aux fourneaux avant l'arrivée du cuisinier pour lancer les préparatifs. Sa spécialité : les pâtisseries qu'elle confectionnait elle-même pour le restaurant.

✓ **Ménage. et livraisons**

Travailleuse et courageuse, elle a usé bon nombre de balais et de serpillères.

Dans les années 80, il fallait être polyvalente, faire le ménage des chambres de l'hôtel et des annexes, le service au restaurant, et même les livraisons de repas au château et parfois même sur les sondes puits gaziers.

✓ **Chef d'orchestre de l'établissement**

Dernière couchée, quand tout était nettoyé, elle passait derrière les autres pour ranger ce qui n'était pas à sa place, réajuster une nappe... sans jamais faire de remontrances. Toujours le sourire, beaucoup d'humour et de dérision jusqu'à ses 83 ans et une première fracture du col du fémur.

✓ **Pratique religieuse et générosité**

Respectueuse des traditions, elle était très attachée à la pratique de la religion. Elle se privait de sucreries et de pâtisseries pendant le carême. Et pas question de servir de la viande au restaurant le Vendredi Saint ! A la fin de cette période de privation, quel plaisir de la voir déguster sa glace rhum-raisin qui était son péché mignon !

Elle aimait le contact avec les gens, et faisait preuve d'une grande générosité. On se souvient de quelques distributions discrètes de repas offerts aux pèlerins.

✓ **Loisirs**

Dès qu'Irène avait un moment de répit, elle adorait s'échapper en ville pour aller faire les boutiques avec Juliette qui, du coup, devenait son chauffeur et son accompagnatrice.

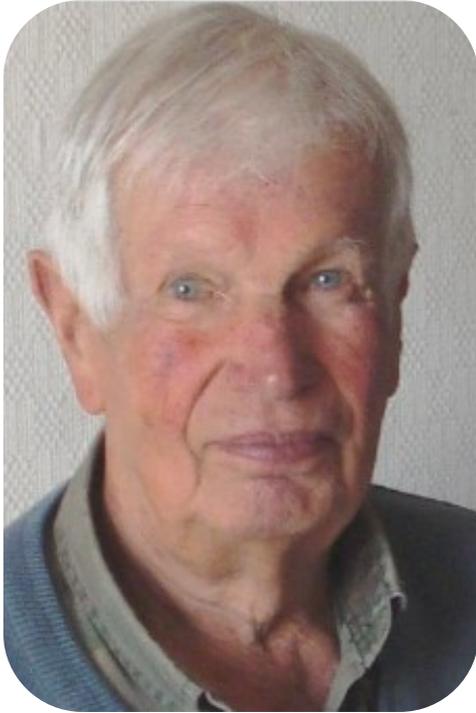
Irène aimait la mer, et du jour au lendemain, elle pouvait décider d'aller passer une journée sur la côte, avec Juliette, sans oublier sa crème et son chapeau ! C'est ainsi qu'elle se ressourçait et ces escapades lui procuraient un bonheur intense.

Sa forte implication pour la commune :

- ♦ En plus de son rôle moteur dans l'entreprise, elle a été très présente dans la vie du village
 - ✓ Elle a assuré les repas pour certains enfants du pays, de leur baptême à leur mariage en passant par leur communion
 - ✓ Elle a régalé de nombreuses fois le club des aînés de l'Amassade
 - ✓ Elle a travaillé pour le Centre de Formation des pétroles d'Aquitaine qui se trouvait au château
 - ✓ Elle a organisé pendant des années les repas de la kermesse paroissiale, (cuisine et direction des bénévoles pour accueillir jusqu'à 550 convives)



Jean Claude VIGNASSE



Article inspiré du beau texte rédigé par sa nièce
Séverine CUESTA pour



Jean Claude VIGNASSE né le 10 août 1939 à Maslacq

- ◆ Il est décédé le 19 octobre 2018 à 79 ans.
- ◆ D'abord employé à Atochem à Lacq, il reprend l'exploitation familiale pour aider son père, qui ne peut plus s'en occuper. Ses problèmes cardiaques chroniques l'amènent à accepter un poste d'opérateur météo, puis il devient agent préleveur pour le Centre départemental d'études et de recherche pour l'environnement (CDERE) à Lagor.
- ◆ Avec son frère Henri, il fonde l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) qu'il présidera jusqu'en 2011, avant de rester au bureau.
- ◆ Passionné de nature il était membre de l'Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques des Baïses (APPMA)
- ◆ Il s'est consacré avec assiduité à la commune de 2002 à 2014 (6 ans Premier Adjoint au Maire, puis 6 ans Conseiller Municipal)
- ◆ Il a été membre du Centre Communal d'Action Sociale de nombreuses années
- ◆ Il est resté 40 ans correspondant de Sud Ouest, sans cesse sur le terrain pour prendre le pouls de Maslacq et des communes environnantes :
 - ✓ Rédiger des articles et prendre des photos pour témoigner était sa passion et il s'y est adonné jusqu'à la fin.

Un être tourné vers les autres

- ◆ Enraciné à sa terre, il s'est investi dans la vie locale, « partager » est sa pulsation quotidienne .
- ◆ Il a toujours été très présent dans la vie maslacquaise (tant au niveau municipal qu'associatif) et sa disparition va laisser un grand vide dans la commune.
- ◆ Transmettre était pour lui un plaisir comme un devoir :
 - ✓ Il était toujours prêt à prendre son appareil de photo et son bloc notes pour sillonner les communes environnantes
 - ✓ C'est lui qui a alimenté lors de sa création dans les années 2000, la partie maslacquaise du site Internet monté par la Communauté de Communes de Lagor .
 - ✓ Il a accompagné avec sa fille Nadine la création des dernières versions du Bulletin Municipal
 - ✓ Il a organisé des opérations de sensibilisation au milieu naturel et d'alevinage pour les enfants
 - ✓ Président du comité des Fêtes durant de longues années, il a organisé le jeu de Soule (ancêtre du rugby) qui a eu un écho médiatique national
- ◆ Le foyer familial était son point d'ancrage :
 - ✓ Avec son épouse Aline, ses deux filles Nadine et Chantal qu'il entoure d'affection et d'admiration
 - ✓ La maison familiale est un lieu d'accueil et de vie où l'on se réchauffe le cœur autour d'un café ou d'un verre. Sa porte est ouverte à chacun qu'il accueille avec sa gouaille affectueuse.
 - ✓ Après un infarctus à 32 ans, ce passionné de vie(s) savourait chaque minute qu'il savait comptée





Votre conseiller près de chez vous



Cécile DEYRIS

06 08 37 42 26
2 Impasse Peirolis
64300 MASLACQ
cecile.deyris@axa.fr

Propositions des assurances AXA aux administrés en matière de protection santé



Modulango Municipalité : Votre complémentaire santé



Une offre simple et modulable pour s'adapter à toutes les situations

Modulango Municipalité c'est 3 socles de garantie :

- **Modulango 100%**
- **Modulango 125%**
- **Modulango 150%**

+ des Module Hospitalisation, Optique-Dentaire et Médecine douce.

Des garanties qui couvrent les frais de santé essentiels : consultations, pharmacie, hospitalisation.

- ✦ Pas de limite d'âge pour la souscription
- ✦ La fidélité récompensée : hausse progressive des forfaits de remboursement.



Garantir un bon niveau de remboursement

- **Pour les dépenses courantes** : consultations chez les médecins généralistes ou spécialistes, médecine douce (ostéopathie, acupuncture, chiropractie), radiographies, médicaments...

- **Et les frais plus lourds** : prothèses dentaires, optique (verres et montures ; lentilles même non prises en charge par la Sécurité sociale) et hospitalisation (chambre particulière, frais de séjour et de transport...)



Un tarif avantageux qui préserve le pouvoir d'achat

Les habitants bénéficient d'un tarif négocié pour leur commune. Ainsi, les retraités et les travailleurs non salariés bénéficient d'une réduction de **30% sur les cotisations**

Tous les administrés peuvent y souscrire, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

- ✦ Faites des économies grâce à notre réseau de partenaires **Itelis** : des tarifs négociés jusqu'à 30% de réduction sur les verres avec le réseau d'opticiens

réinventons / notre métier



Épicerie changement d'horaires

À compter du dimanche 14 octobre 2018

Ouverture du lundi au samedi
de 7 h 00 à 12 h 45
et de 16 h 00 à 19 h 00
Le dimanche de 7 h 00 à 12 h 45





CCLO : Un site plus moderne

En vous rendant sur le site <https://www.cc-lacqorthes.fr>, vous allez trouver une version plus moderne, intuitive et optimisée en matière de navigation et de technologie. Il propose également un nouvel outil :
L'agenda participatif du territoire.

Une navigation optimisée

L'accès aux services à la population est facilité "en un clic" depuis la page d'accueil dans "A votre service". Toutes les informations sont aussi réparties dans 3 grandes rubriques "Vivre et habiter", "Découvrir et sortir", "Travailler et entreprendre".

Pour les professionnels, une rubrique leur est dédiée en fonction de leurs centres d'intérêt.

Toutes les informations institutionnelles, dont celles relatives aux communes et à vos élus, sont accessibles dans "Ma communauté de communes".



A VOTRE SERVICE



Un agenda participatif

Parmi les autres nouveautés, les internautes ont accès à l'ensemble des annonces issues de l'agenda partagé entre l'office de tourisme « Cœur de Béarn » et *les associations et organismes publics désireux de communiquer sur leurs événements.*

--	--	--

> Proposer votre événement

Et aussi, pour vous tenir informés des nouveautés, Inscrivez-vous aux newsletters thématiques

Lettre d'information généraliste "Actualité de la CCLO" - Lettre d'information "Développement économique"

Lettre d'information "Cœur de ville" d'Orthez - Rejoignez la CCLO sur Facebook et Youtube !

Entrepreneurs et porteurs de projet, Rdv sur la page Facebook @CCLacqOrthezDeveloppementEco.

14-18 Cérémonie du 11 novembre (11-2018)

L'anniversaire de l'armistice, rappelle aux européens la douloureuse épreuve du conflit de 14/18. C'est en nous battant pour la paix, la sécurité, la justice et la liberté que nous sommes fidèles à la mémoire de ceux dont les noms sont gravés sur nos Monuments.

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à venir nombreux vous recueillir devant le monument aux morts le 11 novembre 2018 à 11h30

SPECIAL CENTENAIRE : La cérémonie se clôturera par un verre de l'amitié en salle socio organisé entre commune et épicerie l'épicier vous fera goûter des plats qu'il proposera pour les fêtes de fin d'année.





Alertes arnaques

Arnaque au rétroviseur

La gendarmerie a signalé des arnaques au rétroviseur. De quoi s'agit-il ?



Les escrocs simulent un accident et accusent leur victime d'avoir abîmé leur rétroviseur sans qu'elle s'en aperçoive. L'escroc demande alors le nom de l'assurance de la victime et prétend avoir la même. Il fait mine d'appeler l'assureur, mais contacte en réalité un complice qui indique qu'il est préférable de s'arranger à l'amiable en payant tout de suite. Cette solution permettrait d'éviter de payer la franchise.

En cas d'hésitation, l'escroc peut même aller jusqu'à inventer un délit de fuite pour intimider sa victime en faisant planer la menace d'une suspension de permis.

Il l'incite ensuite à se rendre à un distributeur pour se faire dédommager avant de partir avec le butin.

Quelques conseils

- ✓ Sensibilisez les personnes âgées de votre entourage à cette technique de vol par ruse.
- ✓ En cas d'accident, établissez toujours un constat, quel que soit l'accrochage sur la voie publique
- ✓ Ne donnez jamais d'argent liquide.
- ✓ Si vous souhaitez contacter votre assureur, composez vous-même le numéro qui figure sur votre attestation d'assurance.

Carte bancaire, vols par ruse



Un octogénaire habitant Baigts-de-Béarn semble avoir été victime d'un vol par ruse.

Alors qu'il passait à la caisse au Centre Commercial E. Leclerc, dans la zone commerciale de Castétarbe, il aurait été épié par des individus tandis qu'il composait le code secret de sa carte bancaire.

Il a ensuite été suivi jusque chez lui et on lui a volé sa carte dont on s'est servi pour faire 3 000 € de dépenses.

Source



Nous profitons de l'occasion pour rappeler aussi que les arnaques via des mails qui redirigent l'internaute vers de faux sites (bancaires ou gouvernementaux) pour lui demander des informations comme ses coordonnées bancaires ou ses codes confidentiels sont fréquentes

Quelques conseils

- ✓ Être vigilant lorsqu'on tape son code sur un distributeur (s'assurer de ne pas être surveillé).
- ✓ Ne jamais avoir le code de sa carte dans sa sacoche car conserver son code secret sur un support écrit constitue une « négligence » susceptible d'empêcher le remboursement par sa banque des sommes frauduleusement prélevées.
- ✓ En cas de réception d'un mail semblant venir de sa banque, ou d'une administration.
 - ◇ Vérifier l'authenticité de l'expéditeur (adresse mail, fautes d'orthographe etc...)
 - ◇ Ne jamais communiquer ses codes bancaires sans être sur un site sécurisé
 - Adresse commençant par https et comportant un petit cadenas

 <https://www>

- ✓ Ne jamais cliquer sur un lien ou ouvrir un document joint dans un mail qui vous paraît suspect



Déclaration de ruches



Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.



UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



<http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Exploitation agricole
Déclarer des ruches

- Amélioration de la santé des abeilles
- Connaissance du cheptel
- Distribution d'aides européennes



Éloigné de l'emploi ? Le PLIE peut vous aider !

- ◆ Chercher du travail sans expérience professionnelle ou sans formation adéquate,
- ◆ Concilier emploi et garde des enfants,
- ◆ Passer le permis de conduire,
- ◆ Convaincre lors d'un entretien d'embauche...

autant d'obstacles à surmonter pour postuler à une offre d'emploi.

Si vous avez plus de 26 ans et que vous rencontrez des difficultés dans vos recherches d'emploi et d'insertion professionnelle, le PLIE du Bassin de Lacq vous propose un accompagnement individualisé avec pour objectif : **L'emploi durable**.

Avec l'aide d'un(e) référent(e) de parcours PLIE, vous définirez votre projet professionnel et les différentes actions à mettre en œuvre pour atteindre vos objectifs. Pour ce faire, des rendez-vous mensuels vous seront proposés.

Votre référent de parcours PLIE vous proposera un accompagnement personnalisé qui prendra la suite de votre accompagnement actuel éventuel (Pôle Emploi,...).

Si vous habitez à Maslacq, vous pourrez être reçu(e)s au plus proche de chez vous:

- ◆ **Permanence d'Orthez**
(Le mardi et le jeudi)
9, Avenue du Pesqué - 64 300 - ORTHEZ
☎ 05.59.69.21.13

- ◆ **Dans les locaux du PLIE à Mourenx**

du lundi au vendredi :
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
au Centre Yves Dréau (1er étage),
avenue de Monein à Mourenx

**Pour toute information complémentaire
ou demande de RDV :**

☎ 05 59 60 02 60 ou
accueil-plie@lacqorange.fr

Le PLIE du Bassin de Lacq (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) intervient sur le territoire depuis plus de 20 ans. Ce dispositif est porté par l'association Transition et cofinancé par la Communauté de Communes Lacq-Orthez, le Conseil Départemental 64, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et le Fonds Social Européen.





Portage des repas

Le portage des repas aux personnes âgées (>60ans), ou handicapées est un service utile pour favoriser le maintien à domicile. C'est le SIVOM de Lagor qui va être dissout au 01/01/2019 qui avait pour ce service, une convention avec le CCAS de Mourenx.

Sept maslacquais en bénéficiaient en 2017.

Le service proposait des repas tous les jours de la semaine (du lundi au dimanche) y compris les jours fériés.

Les repas étaient fabriqués sur le mode de liaison froide et selon les normes sanitaires en vigueur concernant la restauration collective .

Ce sont les communes qui vont reprendre la compétence en 2019.



Maslacq est en pourparlers avec le CCAS de Mourenx.

- Il se trouve que parallèlement le fournisseur actuel des repas a annoncé au CCAS de Mourenx qu'il cesserait l'approvisionnement en février 2019
- Il faut donc attendre que le CCAS de Mourenx trouve un autre fournisseur, pour pouvoir
 - ✓ Signer une convention avec lui
 - ✓ Déterminer le coût du repas et la participation communale
- Ceci devrait être possible d'ici la fin de l'année



Eau de pluie, puits et forages privés

Depuis plusieurs décennies, l'abandon des puits et sources privés au profit de l'utilisation de l'eau potable des réseaux publics a conduit à de grands progrès en matière de santé et d'hygiène publique et a été essentiel dans l'éradication de grandes épidémies.

Depuis quelques années, des particuliers souhaitent remettre en pratique l'utilisation d'eau de pluie et de puits dans la maison. Cependant, la présence d'un double réseau dans une habitation, avec comme conséquence des possibilités de retours d'eau polluée, présente des risques importants pour les personnes logeant dans l'habitation mais également pour le voisinage.



Le retour d'eau, un phénomène physique à éviter

Si votre réseau privé est relié au réseau public, le risque majeur est le retour d'eau.

Deux causes peuvent provoquer ce phénomène :

- Une dépression dans le réseau public due à des travaux, une casse du réseau, une ouverture rapide de bornes à incendie pour éteindre un feu, etc., crée un siphonage, une aspiration de l'eau du puits ou de pluie de la maison d'habitation vers le réseau public.
- Une contre-pression : c'est-à-dire que le réseau d'eau non potable (puits, pluie) a une pression plus élevée que celle du réseau public. L'eau est refoulée dans le réseau public.

Les eaux de pluie, puits et forages privés sans risques pour ma santé et celle des autres

Première protection : Séparation physique des deux réseaux public et privé (aucun contact entre les réseaux)

Des dispositifs techniques de protection existent. Ils consistent à interrompre ou « casser » le risque d'aspiration de l'eau non potable vers le réseau public. Avec de tels dispositifs, l'eau du réseau privé ne reviendra jamais dans le réseau public.



www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com





Inscription sur les listes électorales avant le 31/12/2018

Pour voter en 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018

Pour cela, prenez contact avec le secrétariat de Mairie de votre commune



Documents à fournir

1. Le formulaire d'inscription dûment renseigné. Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.
2. Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité
3. Un justificatif de domicile

Prochaines élections : Européennes au printemps 2019



Surveillons et protégeons nos compteurs d'eau

Surveiller son compteur d'eau et s'assurer régulièrement qu'il ne continue pas à tourner alors que tous les robinets sont fermés, c'est éviter des fuites qui peuvent s'avérer onéreuses

Isoler les parois de la fosse où se trouve le compteur d'eau, avec du polystyrène c'est limiter le risque de gel si l'hiver s'avère rigoureux. Ce n'est pas cher et peut éviter des complications



Repas du chevreuil



L'Association Communale de Chasse Agréée "La Maslacquaise" invite le 26 janvier 2019 à 19h30 salle socio à son repas du chevreuil
Ouvert à tous



Initialement prévu le 17 novembre et repoussé du fait du décès de Jean Claude VIGNASSE



Aide aux étudiants

La CCLO consacre 70 000€ d'aide aux étudiants dont le dossier est jugé éligible. Ils percevront, selon leurs ressources, entre 150 et 400€ chacun pour subvenir aux besoins engendrés par les études supérieures. Une aide supplémentaire est versée en cas de stage obligatoire

Vous pouvez déposer une demande auprès de la CCLO d'ici le 31 mars 2019. Vous trouverez tous les éléments à la constitution de votre dossier en téléchargeant un formulaire à l'adresse ci-contre ==>



https://www.cc-lacqorthiez.fr/fileadmin/documents/Services/Reglement_Intervention_2017.pdf



Déchetterie : Passage à l'heure d'hiver (29-10-2018)

La déchetterie pendant la période d'hiver fermera le soir à 17h30 (au lieu de 18h30 l'été)

Carte d'accès aux déchetteries de la CCLO (rappel)



Depuis le 1^{er} janvier 2018, vous avez obligatoirement besoin d'une carte magnétique pour entrer dans une déchetterie du territoire. Une carte magnétique est distribuée à tous les foyers la souhaitant, elle leur donne droit à 24 passages par an sur n'importe quelle déchetterie de la CCLO.

Comment se procurer une carte ?

Compléter le formulaire d'inscription :

- ◆ Au près des gardiens des déchetteries,
- ◆ À la CCLO d'Orthez ou de Mourenx,
- ◆ Directement en ligne



www.maslacq.fr
VIE PRATIQUE
 Déchets ordures
 La déchetterie

Trois semaines après, à la déchetterie de Maslacq, un agent vous remettra la carte de votre foyer.

Les professionnels ne peuvent plus accéder qu'à la déchetterie d'Orthez où ils doivent peser



La calendrier scolaire 2018-19 accessible sur maslacq.fr

Grâce à un lien avec le Ministère de l'Éducation Nationale, vous pouvez consulter les dates des vacances scolaires de notre zone A mais aussi par une recherche à partir du code postal ou du nom d'une ville, connaître celles de vos parents et amis situés en zone B ou C, pour chacune des vacances scolaires

Vous pouvez aussi télécharger un calendrier des vacances scolaires au format pdf

Calendrier scolaire pour l'année 2018-2019



<http://www.maslacq.fr>

VIE PRATIQUE
 éducation
 calendrier des vacances



Qualité de l'eau de consommation

Vous pouvez prendre connaissance des résultats du contrôle de la qualité des eaux de consommation humaine.

Ils sont est communiqués régulièrement par l'Agence Régionale de la Santé.

Le contrôle est effectué pour le Syndicat Gave et Baise à la sortie de la station de Tarsacq, vous pouvez en prendre connaissance sur le site de la commune à l'adresse suivante =>



<http://www.maslacq.fr>

VIE PRATIQUE
 Qualité environnementale
 Qualité de l'eau



ars
 Agence Régionale de Santé
 Nouvelle-Aquitaine



Téléthon 2018 de Maslacq

Maslacq est commune partenaire du Téléthon avec une formule originale : La « Gratiféria » (Mise à disposition gratuite d'articles divers). Il s'agit d'aller à l'encontre de l'idée dominante selon laquelle tout service doit être payant, d'ouvrir d'autres horizons que les rapports marchands et contribuer à changer notre rapport à la consommation en donnant une deuxième vie aux objets. Le résultat pour le Téléthon étant satisfaisant, il a été décidé de conserver le concept en l'accompagnant d'autres animations pour diversifier les participants.



Salle socioculturelle samedi 10 novembre entre 10h00 et 16h30

De quoi s'agit-il ? Un vide grenier gratuit

C'est un marché gratuit, où l'on peut donner des objets dont on ne sert pas, et s'en procurer librement.

Que donner ? Un large éventail d'objets

Meubles, jouets, bibelots, ustensiles de cuisine, petit électro-ménager, vêtements, lampes, livres, téléphones, tablettes, ordinateurs...



Qui apporte des objets ? Chacun d'entre nous

Nous possédons tous chez nous des objets dont nous ne nous servons pas.

Pourquoi ne pas en faire profiter des gens qui en ont l'utilité et en même temps participer au Téléthon?!

Dès à présent, réfléchissez aux objets que vous avez dans vos placards et dont vous ne vous servez pas.

Comment donner ? En les apportant la veille

Les objets proposés (en bon état de fonctionnement, complets et propres) seront déposés par les donateurs **Vendredi 9 novembre de 14 à 19h à la salle socioculturelle**

Les bénévoles peuvent vous aider à transporter certains articles (dans la limite des moyens disponibles) **en appelant ☎ 06 31 44 23 71 entre le 7 et le 9 novembre**

Qui pourra en bénéficier ? Nous tous

Toute personne intéressée peut se servir dans les articles proposés, aucune rétribution n'est demandée.

Objets sans preneur ? Ils seront offerts aux Restos du Cœur

Les restos du Cœur d'Orthez récupèrent les objets qui n'ont pas trouvé preneur et en font bénéficier des familles.



Venez nombreux

- ◆ Fournir des objets,
- ◆ Fouiner à la recherche d'un objet utile ou inattendu,
- ◆ Participer aux animations



UNE URNE est à la disposition de tous (donateurs, bénéficiaires d'objets ou simples visiteurs), pour collecter des fonds au bénéfice du



Les dons par chèque sont fiscalement déductibles

DES ANIMATIONS À VOTRE SERVICE



UNE BUVETTE avec sandwiches, pour partager entre amis tout au long de la journée

- ◆ Des boissons (bière, vin, café, thé, soda, jus de fruit...)
- ◆ Des sandwiches (à base de grillades)...

EXPO DE MODÉLISME (Club de Mourenx)



Expo et démonstration d'objets téléguidés

Présentation par des passionnés



ATELIER HYPNOSE ET MAGIE !



Présence des membres du forum de l'hypnose 64 qui proposent une hypnose ludique et bienveillante.

Séances individuelles de découverte de magie et d'hypnose avec **à 15h45, un show de magie et mentalisme**

A partir de 12h, ils vous feront vivre des expériences insolites ne ratez pas cette occasion !

PHOTO DOCUMENTAIRE

sur l'histoire du village

Vous serez surpris par la nature et la richesse des événements qui ont fait notre histoire





Tri sélectif : Depuis 2016, la CCLO en avance sur le tri sélectif, vous permet de trier en plus du carton et du papier, tous vos emballages ménagers
Bac jaune (rappel)
 et les collecte à domicile les mardi des semaines paires

Les collectes démarrent très tôt le matin, n'oubliez pas de sortir vos bacs la veille des jours de collecte

Pourquoi trier ? Le tri est un geste simple qui permet de :

- **Lutter contre le changement climatique :** En utilisant la matière recyclée, on évite de puiser dans les sols les ressources nécessaires à la fabrication des matériaux, on limite les pollutions et on économise de l'énergie.
- **Limiter l'évolution des coûts :** Les emballages recyclables coûtent 107 €/tonne en collecte et traitement soit 9,5 € par habitant. La tonne d'ordures ménagères revient à 242 € soit 48 € par habitant. Grâce à la revente des matériaux et aux soutiens des éco-organismes, recycler coûte moins cher qu'incinérer les ordures.

Depuis longtemps déjà nous recyclons :

- Les journaux,
- Les cartons,
- Les papiers
- Les boîtes de conserve
- Les briques alimentaires
- Les bouteilles en plastique.

Depuis le 01/01/2016 tous les autres emballages ménagers :

- Pots de yaourts,
- Pots de crème fraîche,
- Pots de fromage blanc
- Barquettes alimentaires (plastique et polystyrène)
- Assiettes, gobelets et couverts en plastique
- Blisters plastiques,
- Films étirables
- Poches en plastique
- Suremballages plastiques
- Poches de légumes congelés
- Petits emballages en métal.

Les emballages doivent être bien vidés mais pas lavés et déposés en vrac dans le bac jaune.

Si un emballage est composé de deux ou trois matières recyclables, pensez à les dissocier :

Ex 1 : Magazine publicitaire en papier emballé dans un film plastique

- Ôter le magazine du film plastique
- Le magazine et le film ainsi dissociés vont dans le bac jaune

Ex 2 : Paquet de biscuits (un blister en plastique inséré dans un carton, lui-même enveloppé dans un film plastique)

- Séparer le film plastique du carton
- Enlever le blister de l'intérieur du carton
- Ces 3 éléments séparés (film plastique, blister, carton) peuvent être déposés dans le bac jaune.

LES ÉCOGESTES : Ce n'est pas encore devenu un réflexe pour tous !

La CCLO met à votre disposition tous les outils pour vous permettre de ne pas enlaidir le village



- ✓ Une déchetterie
- ✓ Des containers
Bac jaune = tri sélectif
Bac vert = Ordures ménagères
Un ramassage à domicile

Un container à verre n'est pas une décharge publique.

Ne vous mettez pas en infraction
 (Non seulement vous polluez mais vous risquez une amende de 68,00 €)
 C'est pas mieux comme ça ?





Bureau Inter associatif du 19/10/2018



ASSOCIATIONS

Représentées :

ACCA « La maslacquoise » (Chasse) : Didier HAURAT
AMASSADE (Aînés) : René DASSAIN
BOULE MASLACQUAISE : Jean-Bernard MARLAT
COMITE DES FÊTES : Marina LONGERON et Dominique COURAULT
LES COPAINS DU BORD (Pêche) : Fernando da SILVA
Lous de BACCHUS (Marché gourmand) : Laurent ARRIAU
APE École publique : Benoît LAU BEGUE
MICROCLUB (Informatique familiale) : Alain de LAPPARENT
PARENTS D'ÉLÈVES (École privée) : Christelle ARRIAU et Cécile DEYRIS
Sté d'ÉDUCATION POPULAIRE (Paroisse) : Michel GRIGT
RANDONNEURS : Jeannine LASSAUBE



Excusées :

YOGA : Lise TROUILHET
ADEM : Jean NAULÉ
K'DANCE : Élisabeth TAUZY
ÉTOILE SPORTIVE PYRÉNÉENNE (Foot) : Benoît RAFFIER
PELOTARI club : Jean Bernard HAUTOBOIS
BIBLIOTHÈQUE : Aline CASSOU

Absentes :

AILES BÉARNAISES : Albert GUTTIEREZ
ESPRIT DE JARDIN : Myriam FAURE
GYM d'entretien : Andrée LABARRÈRE
TENNIS : Brigitte ALVES RAMOS
PÈ DE GAT : Marie Hélène CAUHAPÉ
VIE AU VILLAGE : Franck LEBRETON
MUSIQUE : Céline BERGEZ DOMECCQ

CONSEIL MUNICIPAL :

Christian COUTURIER : 1^{er} Adjoint
Julien ESCOS : Vice Président Vie Associative Fêtes et Cérémonies préside la réunion
Alain de LAPPARENT - Robert LANGLA : Information - Communication
Michel GRIGT : Conseiller municipal

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Julien ESCOS

- Souhaite la bienvenue aux participants qu'il remercie de leur présence.
- Souligne que la commune souhaite qu'il n'y ait qu'une seule manifestation par jour et que les associations présentes seront prioritaires dans l'utilisation des ressources communales.

Christian COUTURIER

- Excuse Monsieur le Maire pris par une autre réunion et remercie de sa part les représentants des associations pour leur investissement dans la vie de la commune.
- Rappelle que la commune a créé un dossier de demande de subvention qui doit être
 - ◆ Rempli avec soin pour permettre au Conseil Municipal d'arbitrer à l'intérieur de l'enveloppe qu'il consacre aux associations.
 - ◆ Déposé à la Mairie avant le 31 décembre 2018 pour être traité lors de l'étude du budget 2019

Robert LANGLA

- Donne le programme du Téléthon de Maslacq qui aura lieu le 10 novembre : Gratiféria, Club de modélisme de Mourenx, Hypnose et magie avec le forum de l'hypnose, qui proposera un spectacle magie et mentalisme à 15h45, buvette et grillades, collectes pour le téléthon...





Activités 2018-2019



K'dance

Président : Philippe ESPADA
Kdanse Maslacq

☎ 06 79 17 28 97 (Sandy Got) ou s'inscrire sur place.

Séances : Salle socio culturelle,

Le lundi à partir du 05/11

Inscriptions encore en cours

18h45 Flamenco enfants >6 ans

19h45 Flamenco adultes

Tous les mardis :

19h00 Batchata intermédiaire

20h00 Salsa mixte avancée

21h00 Batchata avancée

Soirées dansantes

ouvertes à tous,

animées par K'dance:

Salle socio

(salsa, batchata, kizumba, flamenco)

✓ 15/12/2018

✓ 16/02/2019

✓ 30/03/2019



Gym d'entretien

Présidente : Andrée LABARRERE

☎ 05 59 67 65 01

Cours : assurés par une professeure jusqu'à fin juin.

Séances (step, low impact, relaxation...) salle socio :

✓ **Lundi matin (seniors)** de 9h30 à 10h30

✓ **Mercredi soir** 1h ou 2 h consécutives entre 19h00 et 21h00

Les personnes désireuses de participer ou de se renseigner peuvent appeler ou venir à une séance.



Lous de Bacchus

Président : Laurent ARRIAU

☎ 07 77 68 27 96 lousdebacchus@laposte.net

Manifestations :

✓ 22/09/2019 Marché gourmand (Parc et salle socio)



Mico Club

Président : Alain de LAPPARENT

☎ 06 74 37 92 94 alain-delapparent@wanadoo.fr

Assemblée Générale :

✓ 22/10/18 à 20h 30 salle Ménat

Activité :

Initiation à l'informatique familiale.

✓ Windows, Internet, bureautique, photo

✓ Aide à l'installation de matériel



Téléthon

Coordinatrice: Marie Claire ELISSONDO

Maslacq : Robert LANGLA

☎ 06 31 44 23 71 robert.langla@orange.fr

Manifestation sur Maslacq :

10/11/2018 Salle socio

✓ Gratiféria : 10h00-16h30 (vide grenier gratuit)

✓ Club de modélisme de Mourenx : Expo et démonstration

✓ Forum de l'hypnose 64

à partir de 12h00 hypnose et magie

à 15h45 Spectacle magie et mentalisme

✓ Photo-documentaire sur l'histoire de Maslacq

✓ Collectes pour le téléthon



Boule maslacquoise

Président : Jean Bernard MARLAT

☎ 06 31 84 51 46

Manifestations :

✓ **AG date à fixer** Salle Ménat

✓ **Tournois**

◇ Lors des Fêtes, le 21/06/2019

◇ En nocturne, le 13/07/2019

◇ Journée adhérents au local le 14/09/2019



Activités 2018-2019

Pelotari Club Maslacquais Président : Jean Bernard HAUTOIS



☎ 06 31 18 55 01

Utilisation du Trinquet :

13 h/4 jours + week-end

Inscriptions dès à présent et tournoi en février 2019

Manifestations :

- ✓ 01/12/2018 Finales du tournoi interne 2018 + Assemblée Générale à 19h
- ✓ Février 2019 : Début du tournoi externe
- ✓ 15/06/2019 : Finales du tournoi externe

Association d'éducation populaire



(paroisse)
Président : Michel GRIGT

☎ 05 59 67 68 45

- ✓ Paroisse Saint Jean Baptiste des rivières

Manifestation :

- ✓ Le 28/04/2019 : Kermesse inter-paroissiale
 - Repas de midi (salle socio).
 - Vente de pâtisseries le matin au porte à porte à :

✓ Maslacq	✓ Sauvelade
✓ Biron	✓ Castétis
✓ Sarpourenx	✓ Argagnon
✓ Castetner	

Les Copains du Bord



Président : Alphonse SERRANO

☎ 06 13 82 92 00

Manifestations :

- ✓ Février : AG au foyer du foot
- ✓ À partir de mars => Vente de cartes de l'association
- ✓ 02/03/2019 : Ouverture du lac
- ✓ 22/06/2019 : Concours de pêche
- ✓ 07/09/2019 : Journée adhérents

École de musique



Présidente : Céline BERGEZ DOMEQ

☎ 06 8 0 07 18 23 Mr BABY (Professeur)

☎ 06 83 96 15 06 Mme BERGEZ (Présidente)

- ◆ Éveil musical à partir de 4 ans
- ◆ Cours individuels ou collectifs pour enfants et adultes de
 - ✓ Guitare classique, folk, électrique
 - ✓ Piano

Il est encore temps de vous inscrire!!

Étoile Sportive Pyrénéenne



Président: Benoît RAFFIER

☎ 06 74 02 29 01

facebook ou www.pyreneenne.com

- ◆ **Activité** : Football sur Maslacq et Biron

Manifestations :

- ✓ 13/01/2019 : Vente de gâteaux à domicile

Tennis Club



Présidente : Brigitte ALVES RAMOS

☎ 05 59 67 63 79

- ◆ **Activité** : Gestion du terrain de tennis



Activités 2018-2018

Comité des Fêtes



Présidente : Marina LONGERON

☎ 06 47 01 59 71 manalongeon@gmail.com

Manifestations :

- ✓ 24/11/2018 : Loto
- ✓ 22/12/2018 : AG Salle Ménat
- ✓ 21-23/06/2019 : Fêtes patronales

Suivez le Comité des Fêtes sur Facebook

APEL École Jeanne d'Arc



Présidente : Émille SAINTOURENS

☎ 06 98 58 38 70 loic.dejoie@orange.fr

Manifestations :

- ✓ 25/11/2018 : Vente de gâteaux
- ✓ 02/06/2019 : Fête de l'école salle socio

Bibliothèque municipale



Responsable : Aline CASSOU

☎ 05 59 67 30 40 Bibliothèque (aux heures d'ouverture)

☎ 05 59 67 62 88 Aline CASSOU

Heures d'ouverture :

- ✓ Mardi 16h30–18h30
- ✓ Vendredi 16h30–18h00

Animations salle Ménat à 16h 00 :

- ✓ 19/12/2018 Bou et les 3 Z'ours
Version très originale de « Boucle d'or »

Site du pôle lecture : <http://www.pole-lecture.com>

Pour :

- ◆ Avoir accès au choix et à la réservation de livres
- ◆ Retrouver l'ensemble des offres numériques et de formations en ligne, accessibles 24h sur 24.

Centre Communal d'Action Sociale



☎ 05 59 67 60 79

Services : Secrétariat de Mairie

Manifestations :

- ✓ 01/12/2018 : Repas de Noël offert aux maslacquais de 70 ans et plus qui désirent y participer, salle socio
- ✓ 21/12/2018 : Noël des enfants salle socio.

Esprit Jardin



Présidente : Myriam FAURE

☎ 06 19 42 76 20

Activités

- ✓ Échanges autour du jardinage.
- ✓ Formations en biologie



Activités 2018-2019

Amassade



Président :
René DASSAIN.

☎ 05 59 67 62 96 **Gérald LACCOURÈGE**

Tous les premiers vendredi du mois de 14h00 à 18h00, jeux (Belote, scrabble) et goûter salle Ménat.

Manifestations :

- ✓ 08/12/2018 : Assemblée Générale
- ✓ 05/03/2019 : Mardi gras
- ✓ Février 2019 : Repas du chevreuil
- ✓ 23/04/2019 : Omelette pascale 11h Salle socio
- ✓ Sortie de printemps à fixer



ACCA la Maslacquoise
Président : Didier HAURAT

☎ 05 59 67 61 21 **Benoît et Claude NAULÉ**
☎ 06 82 21 48 22 **Didier HAURAT**

Activités : Chasse — Régulation des espèces — Fabrication de sauce — Participation au Téléthon

Manifestations :

- ✓ Téléthon : 10/11/2017 10h00-16h30 salle socio
- ✓ « Vente de barquettes « sauce chevreuil » pour les fêtes de fin d'année : Renseignements et réservation auprès de :
 - ◇ **M. HAURAT** ☎ 06 82 21 48 22
 - ◇ **M. ETCEMENDY** ☎ 06 07 40 61 39
 - ◇ **M. BARRUE** ☎ 06 80 91 04 41
- ✓ Repas annuel (ouvert à tous)
26/01/2019 à 20h00 salle socio



Président :
Benoît
LAU BEGUE

☎ 06 81 68 78 18

Activités :

- ✓ Créer une dynamique entre parents d'élèves
- ✓ Organiser des activités périscolaires
- ✓ Organiser des manifestations pour récolter des fonds

Manifestations :

- ✓ 10/02/2019 Vente de gâteaux
- ✓ 10/03/2019 Carnaval (Salle socio)
- ✓ 07/04/2019 Vide grenier (Salle socio)
- ✓ Juin 2019 Fête de l'école
- ✓ 05/07/2019 Animations à l'école

Facebook : <https://www.facebook.com/ape.maslacq>



Yoga

Présidente :
Lise TROUILHET

☎ 06 74 82 75 98 **Silvina (l'animatrice)**

Activité :

- ✓ Séance de « Hata Yoga »
Salle Ménat le mercredi de 17h15 à 18h45



Randonneurs de Maslacq

Présidente : **Jeannine ARNALDO LASSAUBE**

☎ 05 59 67 61 76

Activités :

- ✓ Rando tous les jeudis

Manifestations :

- ✓ 13/12/2018 10h00 AG (Salle socio)

Blog : <http://lasortiedujeudi4.over-blog.com/>



Agenda des manifestations



- **22 : Micro-Club**
✓ *Assemblée Générale 20h30 (salle Ménat)*



- **10 : Téléthon de Maslacq (salle socio)**
✓ *10h - 16h30 Gratiféria*
✓ *10h - 16h30 Expo modélisme*
✓ *15h45 Spectacle magie mentalisme*
✓ *Photo documentaire sur l'histoire du village*
- **11 : Cérémonie centenaire armistice**
✓ *11h30 Monument aux morts + Vin d'honneur organisé entre commune et épicerie salle socio. L'épicier vous fera goûter des plats qu'il proposera à la vente pour les fêtes.*
- **24 : Comité des Fêtes**
✓ *Loto (salle socio)*
- **25 : Association parents élèves école Jeanne d'Arc**
✓ *Vente de gâteaux*



- **01 : Pelotari**
✓ *Finale interne*
- **01 : CCAS**
✓ *Noël des plus de 70 ans (salle socio)*
- **08 : Amassade**
✓ *Assemblée Générale 11h30 (salle socio)*
- **13 : Randonneurs**
✓ *Assemblée Générale 10h00 (salle socio)*
- **15 : K'Dance**
✓ *Soirée dansante ouverte à tous (salle socio)*
- **19 : Bibliothèque**
✓ *Bou et les 3 Z'ours (salle Ménat à 16h)*
- **21 : CCAS**
✓ *Noël des enfants des écoles (salle socio)*
- **22 : Comité des Fêtes**
✓ *Assemblée Générale (salle Ménat)*
- **Association de chasse**
✓ *Vente de barquettes "Sauce chevreuil » pour les fêtes*
Renseignements et réservation auprès de:

M. HAURAT **M. BARRUE** **M. ETCHEMENDY**
☎ 06 82 21 48 22 ☎ 06 80 91 04 41 ☎ 06 07 40 61 39





Agenda des manifestations



- 13 : Étoile Sportive
✓ Vente de gâteaux
- 26 : ACCA Association de Chasse
✓ Repas annuel (salle socio)
initialement prévu le 17 Novembre



- Pelotari
✓ Début du tournoi externe
- A fixer : Amassade
✓ Repas du chevreuil (salle socio)
- 10 : Parents école publique
✓ Vente de gâteaux
- 16 : K'Dance
✓ Soirée dansante ouverte à tous (salle socio)
- A fixer : Copains du Bord
- ✓ Assemblée Générale (foyer du foot)



- 02 : Copains du bord
✓ Ouverture du lac
✓ Vente des cartes de l'association
- 05 : Amassade
✓ Mardi gras (salle socio)
- 10 : APE
✓ Carnaval
- 30 : K'dance
✓ Soirée dansante ouverte à tous (salle socio)



- 07 : Parents école publique
✓ Vide grenier (salle socio)
- 23 : Amassade
✓ Omelette pascale (salle socio)
- 28 : Société d'Éducation populaire
✓ Kermesse Inter-paroissiale (salle socio)
+ vente de pâtisseries le matin



Agenda des manifestations

Mai
2019

- **Date à fixer : Amassade**
✓ **Sortie de printemps**

Juin
2019

- **02 : Parents école Jeanne d'Arc**
✓ **Fête de l'école (Salle socio)**
- **A fixer : Parents école publique**
✓ **Fête de l'école (Salle socio)**
- **15 : Pelotari**
✓ **Finale extérieure**
- **21-22-23 : Fêtes patronales**
✓ **21 Tournoi de la boule maslacquaise**
✓ **22 Concours de pêche Copains du bord**

Juillet
2019

- **05 : Parents école publique**
✓ **Animation école (à l'école)**
- **13 : La boule maslacquaise**
✓ **Tournoi nocturne (Boulodrome du stade)**

Septembre
2019

- **07 : Copains du bord**
✓ **Journée adhérents (Lac de la Plaine)**
- **14 : La boule maslacquaise**
✓ **Tournoi adhérents (au foyer)**
- **22 : Lous de Bacchus**
✓ **Marché gourmand (Parc et salle socio)**

